

RÉVISION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DU CASTELLET

Quelques données sur l'environnement

Le Castellet appartient au Parc Naturel Régional (PNR) de la Sainte Baume comprenant : 26 communes, 58 500 habitants, 219 espèces animales protégées et 3 sites Natura 2000 (aucun sur la commune du Castellet).

Le SCOT Provence Méditerranée identifie plusieurs éléments naturels d'importance à préserver : le réseau jaune (espaces agricoles), une coupure agro-naturelle (a), les vignes en tant que site d'intérêt paysager (4).

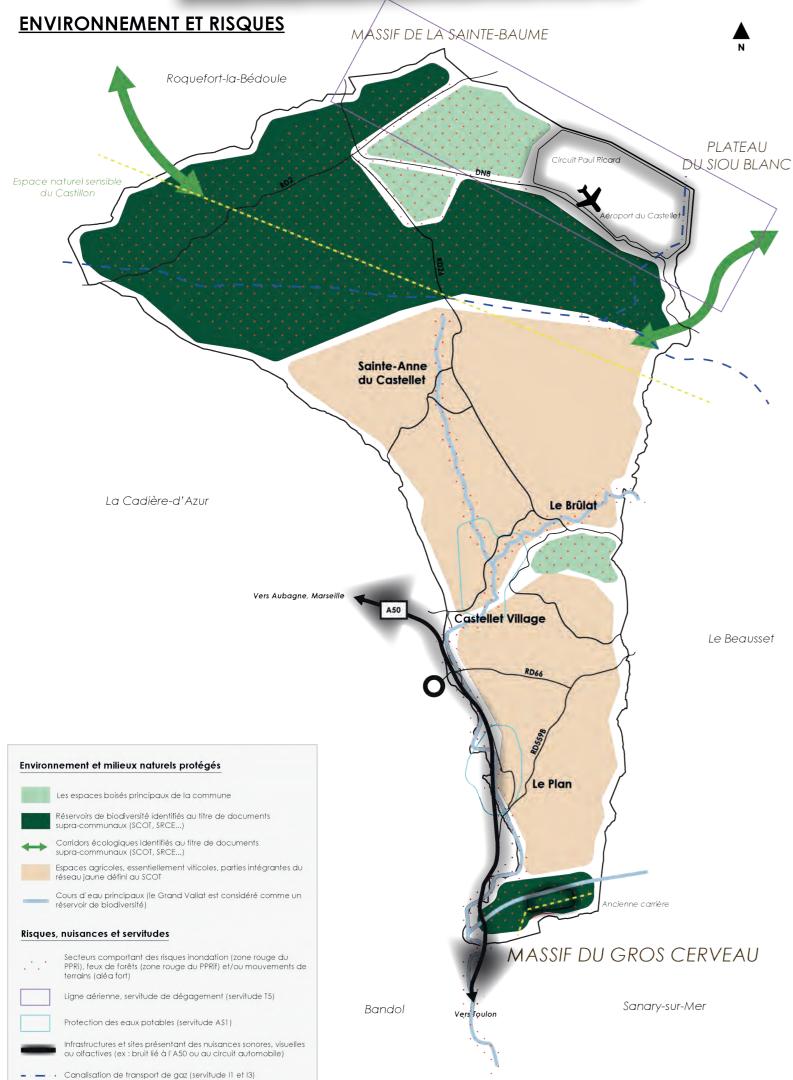


ENVIRONNEMENT ET PLU

Les orientations générales du PLU et les choix d'aménagement doivent s'inscrire dans une logique de réduction de la consommation foncière, de préservation des terres agricoles et naturelles et de protection de la population face aux risques.

Dans le cadre de la révision du PLU, un état initial de l'environnement a été réalisé afin de **mettre en évidence les secteurs les plus sensibles** en termes de biodiversité, de paysage ou encore de risques (feux de forêts, zones inondables...)

Une fois le projet élaboré, celui-ci devra expliciter **l'impact des choix d'aménagement sur ces secteurs** et les mesures conservatoires mises en oeuvre.



Réservoirs de biodiversité Corridors écologiques

Qu'est-ce que la Trame Verte et Bleue ?

Affirmée au tournant des années 2000 à l'occasion des lois Grenelle I et II, la Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil d'analyse et de préservation visant à **réduire la fragmentation des habitats naturels**.

Elle se constitue de **réservoirs de biodiversité** (espaces où la biodiversité est la plus riche et servant d'habitat) de **corridors** (assurant les déplacements des espèces).

Parmi les secteurs les plus sensibles du Castellet, on peut retenir :

- Le plateau et les coteaux au nord concernés à la fois par des enjeux environnementaux (forêts, bruyère, garrigues, faune endémique...), paysagers (PNR Sainte-Baume) et liés aux risques (feux de forêts);
- Les cours d'eau de la Ragle et du Grand Vallat, ainsi que leurs abords, constitutifs du réseau hydrographique de la commune et présentant un fort risque d'inondation;
- L'extrémité sud du territoire, le Massif du Gros Cerveau où l'on retrouve des espaces boisés, un réseau hydrographique complexe et des zones humides.



RISQUES ET NUISANCES

Le Castellet est soumis à **plusieurs risques naturels** : inondation, feux de forêts, mouvements de terrains, retrait-gonflement des argiles ; et **des risques technologiques** liés au transport de matières dangereuses (gazoduc, axes routiers).

Certains risques font l'objet de Plans de Prévention des Risques qui s'imposent au PLU.

Ces documents ont un impact non négligeable sur le PLU : les zones rouges PPR Inondation et Incendies de Forêts couvrent 57% du territoire communal.

Il est aussi question de **santé humaine** avec la prise en compte dans les choix d'aménagement des **nuisances sonores et de la qualité de l'air** (autoroute et grands axes routiers, aérodrome, circuit automobile...), et plus généralement des **conséquences du changement climatique** sur nos territoires (hausse des températures, évènements climatiques plus sèvères...)

Quelques exemples de la faune et flore

typiques des milieux naturels du Castellet